

Lignes d'eau

LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR GARONNE

02
février 2010

L'INTERVIEW DU MOIS



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TROIS QUESTIONS À PIERRE AUGEY PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES DU COMITÉ DE BASSIN ADOUR-GARONNE

► Pourquoi avez-vous proposé une aide de 100 000 € pour Haïti ?

Pierre Augey : "Dans toutes les grandes catastrophes, l'eau constitue toujours la première urgence vitale. De même que les agences de l'eau étaient intervenues fin 2004 quand le tsunami avait frappé le sud-est asiatique, c'est tout naturellement que j'ai proposé que notre agence se mobilise pour Haïti et apporte une aide de 100 000 €. Nos collègues nous ont suivis, globalement les agences de l'eau françaises devraient apporter au moins un million d'euros."

► Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

Pierre Augey : "Pour tenir compte des leçons de 2004 et ne pas focaliser les aides uniquement sur des opérations de première urgence, parfois difficiles à gérer, les acteurs français de l'eau se sont coordonnés et, par ailleurs, le Gouvernement a exprimé le souhait d'une cohérence des interventions. Notre objectif sera plutôt de contribuer à la reconstruction pérenne d'équipements d'eau potable ou d'assainissement et d'accompagner la formation des techniciens. Une action concertée des agences de l'eau, des collectivités locales et des ONG, trouvera tout son sens dans cette approche."

► Avez-vous un calendrier arrêté d'actions ?

Pierre Augey : "Vu l'ampleur des destructions et la situation de désorganisation des institutions, avant de penser à la reconstruction du pays, il sera malheureusement nécessaire pendant de nombreux mois de gérer une situation de post-urgence. Je proposerai prochainement que de l'ordre de 30 à 40 % des aides prévues puissent être, si cela est nécessaire, consacrés à mettre immédiatement à disposition des réfugiés des systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Viendra ensuite le temps de la reconstruction "lourde" au cours duquel les agences de l'eau et les collectivités françaises sauront montrer leur solidarité "dans la durée" avec le peuple haïtien."